



Meurchin Notre Ville

*Nous vous souhaitons
de passer de Joyeuses Fêtes
de fin d'année*

Décembre 2022

n°501

Concours de maisons fleuries



Défilé du 11 Novembre



Venus de Haisnes, les «Pères Noël Motards» passeront vers **14h55 jusqu'à 15h15 à Meurchin** pour le plaisir des enfants qui pourront aussi ce jour-là faire une photo et adresser leur lettre au Père Noël ; il sera dans son chalet avec ses lutins devant la Mairie !

Dimanche 18 Décembre 2022
Passage dans Meurchin
de la 5^{ème} BALADE
DES PÈRES NOËL MOTARDS

Circulation : Des restrictions de circulation seront en place en venant de Wingles rue Thomas, Victor Hugo, Basly et Salengro en direction de Bauvin.

MAIRIE

Téléphone : 03.21.74.08.13.
mail : accueil@meurchin.fr

Lundi : 13h à 17h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h à 12h et 13h à 17h

Samedi : 10h à 12h

Notre Marché du Samedi Matin
de 8h30 à 12h30



L'église
Saint-Pierre
de Meurchin
est ouverte à tous,
les samedis
de 10h30 à 11h30
pour un moment
de recueillement.

LA TAXE FONCIERE, ON VOUS DIT TOUT

La taxe foncière est un impôt foncier dont sont assujettis les propriétaires de biens immobiliers imposables en France. Ces propriétés sont divisées en deux catégories distinctes, les bâties et les non bâties, qui répondent également à une taxe différente.

Taxe foncière : définition, calcul et fonctionnement

Avec la taxe d'habitation, la taxe foncière fait partie des impôts locaux dont le produit vise à alimenter le budget des collectivités locales. Elle comprend plusieurs taxes dont la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. Seuls les propriétaires doivent s'acquitter de la taxe foncière. Les locataires en sont dispensés. Par ailleurs, elle concerne aussi bien les logements occupés que vides (sauf exceptions).

La taxe foncière sur les propriétés bâties

C'est la plus connue et la plus courante. Elle est détaillée dans l'article 1380 du Code général des impôts. La taxe foncière est, comme tout impôt local, un impôt de recensement. Ainsi, il appartient à l'administration fiscale de recenser chaque année chaque nouveau propriétaire. Les propriétaires ou usufruitiers de terrains bâtis, à usage d'habitation, industriel ou commercial sont redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

La TFPNB s'applique aux propriétés non bâties. C'est-à-dire les terrains constructibles, mais pas à usage d'habitation.

Comment est définie la taxe foncière ?

Trois composantes entrent en compte dans le calcul de la taxe foncière :

1. La valeur locative cadastrale ;
2. Le coefficient de revalorisation ;
3. Le taux d'imposition voté par les collectivités locales.

Depuis la loi n°2017-1837 de finances du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

La variation à la hausse du coefficient pour 2022 induit une augmentation de 3,4% de la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Taxe foncière : une évolution à la hausse

En 2022, les propriétaires passent de nouveau à la caisse. Comme chaque année, ils doivent s'acquitter de la taxe foncière avant le 17 octobre, à moins de bénéficier d'une exonération particulière.

Et la facture s'alourdit, année après année : le montant de la taxe foncière sur le foncier bâti a bondi de 17% de 2014 à 2021, pour atteindre 34,298 milliards d'euros.



Pour les propriétaires, une question se pose : qui est responsable de cette hausse ? Pour répondre à cette question, il faut entrer dans les détails techniques de cet impôt local qui profite à l'État, aux départements et aux communes, ainsi qu'aux intercommunalités le cas échéant. Le graphique suivant récapitule le calcul de la taxe foncière.

Important : depuis 2021, la part départementale de taxe foncière est désormais affectée à la commune, le taux voté en 2020 par le département s'ajoute donc au taux voté par le conseil municipal, un principe toujours en vigueur en 2022. Le produit de taxe foncière est entièrement affecté au bloc communal en 2022 (communes, syndicats de communes, groupements à fiscalité propre).

Depuis 2020, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux :

Foncier bâti 44.85%

Foncier non bâti 70.87

S'INFORMER, ÉCHANGER, PROPOSER PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DE QUARTIERS

Moments conviviaux entre habitants et élus, les réunions de quartiers sont ouvertes à tous les habitants.

Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur des projets en cours, des difficultés au quotidien ou encore des propositions d'amélioration.

Certains quartiers n'ont pas encore trouvé de référent lors de la première réunion de septembre.

Ces rencontres vous permettent de participer activement à la vie de votre commune.

Vous êtes intéressé et désirez nous rejoindre dans cette nouvelle expérience.

Vous pouvez laisser vos coordonnées soit à l'accueil de la Mairie, soit par mail :

accueil@meurchin.fr ou par téléphone : 03.21.74.08.13.



RÉUNION DE QUARTIER

Edito

Chères Meurchinoises, Chers Meurchinois, Chers Enfants,
2023 arrive à grands pas. Ce serait l'occasion de faire le bilan de cette année écoulée sur le plan local. Cependant, en vous écrivant ces mots, nous sommes le 25 novembre 2022 et un bilan sur le plan mondial s'impose.

En effet, cette année, la date du 28 juillet 2022 correspondait **à la date à partir de laquelle l'humanité avait consommé (empreinte écologique) l'ensemble des ressources que la Terre peut reconstituer en une année (biocapacité).**

C'est-à-dire qu'il nous faudrait 1,75 la Terre pour régénérer ce que l'humanité consomme.

Or, en ce 25 Novembre, nous sommes toutes et tous envahis par des publicités nous incitant à consommer toujours plus au travers du Black Friday ! Ne fermons plus les yeux, l'avenir de notre Planète et de nos enfants dépend de nos gestes et de nos actions au quotidien.

Ne plus fermer les yeux en ce 25 novembre, c'est aussi ce qu'espéraient les membres de l'ONU lorsqu'ils instauraient en 1999 le 25 novembre comme journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette date a été choisie en mémoire des trois sœurs MIRABAL, militantes dominicaines brutalement assassinées sous les ordres du Chef d'Etat de l'époque.



Cependant, chaque année des femmes tombent en France sous les coups de leur (ex)conjoint alors que des voisins se doutaient voire savaient. En 2021, la France a tristement comptabilisé 122 féminicides. La lutte contre les violences sexuelles et sexistes est l'affaire de chacun d'entre nous.



Victimes, vous n'êtes pas seules, témoins vous pouvez agir.

Agir pour les autres, c'est la devise des associations d'aide alimentaire. En ce dernier week-end de novembre, vous aurez peut-être croisé des bénévoles ou des bénéficiaires de l'aide alimentaire dans les supermarchés lors de la collecte de la Banque Alimentaire. Même si tout le monde ne peut donner aux autres parce qu'il ne reste que quelques euros pour boucler la fin du mois, un simple sourire, un bonjour ou une discussion avec les personnes qui œuvrent au quotidien pour les autres, c'est du réconfort et du courage que nous leur donnons.

Changeons les regards. Ne fermons plus les yeux.

A toutes et tous, l'ensemble des élus vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture. Frédéric ALLOÏ

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

Comme chaque année s'est tenu le concours des Maisons Fleuries.

Les concurrents de cette saison ont été conviés par la municipalité et le Service Environnement pour la remise des récompenses, toutes en rapport avec le jardinage.

Monsieur Christophe SOYEZ, adjoint à l'environnement, a rappelé les conditions de déroulement du concours et a tenu à féliciter tous les participants tant il était encore difficile cette année de fleurir son jardin.

En effet, nous savons tous que les conditions climatiques n'ont pas aidé les participants. L'an passé ce fut la pluie qui ne cessait de tomber et cette année, la canicule est venue s'inviter jusque chez nous. Le jury, bien entendu, en a largement tenu compte. Cette année encore, chaque participant a été récompensé.

Il faut le dire, avec beaucoup de travail de leur part, les passionnés qui ont raclé, biné, désherbé, étaient au rendez-vous et le résultat aussi !

Monsieur le Maire excusé félicite chaque participant pour le travail fourni ainsi que les Meurchinois qui ont contribué, chacun à son niveau, au fleurissement de la commune. BRAVO !



11 novembre 2022 : Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix en hommage à tous les «Morts pour la France».

La nouvelle de la Victoire s'est répandue à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon annonçait la fin d'un conflit qui avait éprouvé le monde et décimé la population. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre années terribles de combat. Le soulagement est immense.



À chaque commémoration, nous nous souvenons de leur bravoure et de leur sacrifice. Nous commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires, comme ils le sont sur nos monuments aux morts dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme en Outre-mer. Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.



À Meurchin, ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui désormais s'en emparent, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.



Monsieur le Maire, Frédéric ALLOÏ et Monsieur Joseph COURTIN, Président des anciens combattants, remercient toutes les personnes présentes à chaque défilé, des défilés qui s'étoffent au fur et à mesure avec la présence des Meurchinois, des commerçants, des associations, de leurs présidents et de leurs membres qui viennent grossir les rangs des élus et des anciens combattants.

Un grand merci également au Conseil Municipal des Enfants très impliqué, ainsi qu'aux enfants des écoles qui ont lu les discours et déposé les gerbes aux monuments.

Le verre de l'amitié à la salle de la Mairie a clôturé la commémoration. Des brioches ont été distribuées par la municipalité aux enfants ainsi que des friandises par les Anciens Combattants.

Vous l'avez vue ??

En vous promenant sur le chemin des ormeaux derrière la prairie, vous l'avez vue ? Et oui, depuis quelques jours est apparue, sur le mur de 19 mètres de long par 2,5 mètres de hauteur, une fresque urbaine réalisée par 2 artistes ayant pour pseudos Mat Opoil et REAM. Ils sont amis depuis quelques années et nous ont sollicités pour faire un projet ensemble.

Bravo et merci à eux car ils ont fait gracieusement ce superbe Graph qui embellit notre ville. Merci également au propriétaire du mur Mr Lemaire qui a accepté ce beau projet.

Alors allez la voir, plus près la réalité est toujours plus jolie que la photo !



CENTRES DE LOISIRS TOUSSAINT ! C'est tout un programme !!



Très jolies toutes ces petites gommets !!



Pour chaque groupe d'enfants, des thèmes ont été proposés par les animateurs. De la sécurité routière «tous en route !» jusqu'à la cuisine «tous à table !» en passant par la recherche des p'tites bêtes et bien d'autres encore, personne ne s'est ennuyé. Certains se sont essayés au RECUP'ART. Le but étant de récupérer un objet, de le décorer, façonner, etc... afin d'en détourner l'usage, pour le plaisir. Les petits galets sont devenus des têtes de fantômes, et les feuilles mortes sont devenues de jolis Gasper, parfaits pour la semaine d'Halloween.



Les enfants ont eu l'occasion, grâce aux associations Meurchinoises, de découvrir et de pratiquer quelques-unes de leurs activités. Merci au Tennis de table, au Football USOM et au club de Pétanque qui ont ouvert leurs portes pour accueillir les enfants des centres de loisirs de Toussaint.



La Médiathèque offre aussi aux enfants quelques activités au sein de l'Art'chipel. Le Centre s'est terminé par la remise des trophées.

DES VACANCES INSTRUCTIVES... ET AMUSANTES !

Rendez-vous aux prochaines vacances.



L'équipe de la «Petite Crèche» a fait découvrir aux enfants, comme chaque année pendant la semaine du goût, les différentes saveurs : amer, salé, acide, sucré. De quoi éduquer leurs papilles ! Bien avant, il a fallu faire les courses ! Quel travail !! Puis ce fut les différences à comparer, les formes, les couleurs, le toucher et l'odeur ! C'est ensuite autour des tables qu'ont été expérimentés les goûts différents. Bien entendu, tout le monde a goûté et aimé... ou pas !! Mais n'oublions pas que les goûts et les couleurs ça ne se discute pas !



La semaine s'est terminée par une séance de peinture avec des pochoirs fruits et légumes.



On ne jette rien, tout se recycle !

L'ESPOIR MEURCHIN TENNIS DE TABLE

remercie les nombreuses personnes présentes à son week-end jeux.

En effet ce ne sont pas moins de 22 équipes qui se sont affrontées à la belote le samedi. 130 personnes ont participé au loto du dimanche.

L'espoir Meurchin tennis de table en a profité pour faire un don à Mathieu Plichon pour le sinistre qu'il a subi et le remercie pour l'aide matérielle qu'il leur a encore apportée.

Ils vous donnent rendez-vous pour leur prochain week-end jeux les 11 et 12 février 2023.



MEURCHIN EQUITATION, situé dans notre commune, a brillamment participé au Championnat de France d'équitation. Conquérir un titre lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.



Nous félicitons et encourageons tous les cavaliers et leur monture.

ALLER PLUS HAUT, c'est ce que nous leur souhaitons.



Le loto ambiance Halloween organisé par l'Association de Parents d'Élèves **LES BAMBINS** et l'Association **ASSISTOCHAT** a ouvert les portes de la salle des Fêtes pour tout un week-end. Le vendredi était consacré au loto qui a généré beaucoup de bonne humeur.

Les associations remercient toutes les personnes présentes en espérant qu'elles aient toutes, parents et enfants, passé un Excellent week-end effrayant !! Elles remercient l'UCAM, Yalis et Yonis, Au coin de la fleur, Lili fleurs, le Vert Y Table, le bureau de tabac chez Dominique, le kiosque à pizzas à Meurchin, ainsi que tous les autres commerçants extérieurs et Parc de jeux qui ont été leurs partenaires pour ces moments appréciés des enfants.

Les Présidentes, Mesdames Poignant et Evrard espèrent renouveler les animations l'année prochaine. Vous les retrouverez durant le mois de février. BRAVO à la petite sorcière qui a gagné le prix du plus beau costume effrayant de l'après-midi.



Week-End festif pour Les Médaillés du Travail !

Les Médaillés du travail se sont réunis dans une ambiance de retrouvailles, le samedi 12 novembre dans la salle des Fêtes, en présence de Monsieur le Maire.

Avant que les plus anciens ne reçoivent leur traditionnel colis, les bénéficiaires de la médaille « Grand Or » ont reçu la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale par Monsieur le Député. À cette occasion, le Président Monsieur Laurent Maillard a renouvelé le souhait

que soit simplifié l'octroi des médailles du travail en utilisant le relevé de carrière de la Carsat, plutôt que la présentation des certificats de travail. Monsieur le Député a promis de porter cette revendication au plus haut niveau. Le lendemain s'est déroulé le repas familial annuel dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



PLUSIEURS MOYENS DE COMMUNICATION SONT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER !!

Ce mois-ci, parlons du compte facebook de la ville de Meurchin. Il vous informe directement sur votre fil d'actualité facebook. Ce cadre nous permet d'avoir une présence sur le réseau social et constitue un moyen gratuit pour vous d'être au cœur de l'information municipale.

La Chaîne youtube mairie de Meurchin nous permet de retransmettre des événements vidéos tels que des instants de spectacle des écoles, des prestations des élèves au cours de musique etc ... Vous pouvez aussi de suivre en direct chaque Conseil Municipal.



LENS - LIÉVIN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

**EXPOSITION
TERRITOIRE
EN MOUVEMENT**
Du 9 nov. au 14 déc. 2022
L'ARTCHPEL, Place Jean Jaurès

Dernière animation !

Maquette du Louvre - Lens
Mercredi 23 nov. à 10h
Samedi 10 déc. à 10h
Participez en famille à cet atelier pour découvrir l'histoire du site du Louvre - Lens, décrypter les caractéristiques du musée-parc avant de créer votre maquette du site.
Dès 8 ans
Durée: 1h30

Exposition panneaux consacrée aux grands projets contemporains de l'agglomération en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

ACCÈS LIBRE
Exposition visible aux heures d'ouverture de la Médiathèque
Renseignements: 03.21.74.10.52

**VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022 DE 20H À 21H
À L'ARTCHPEL**

**HEURE DU CONTE
EN PYJAMA**

AU PROGRAMME:
HISTOIRES D'HIVER

IL TE FAUT :
UN PYJAMA
UN DOUDOU
UN COUSSIN
UNE COUVERTURE

à partir de 5 ans

Réservation obligatoire auprès de l'accueil (nombre de places limité)

Retrouvez toutes vos infos concernant l'Artchipel et ses animations en scannant directement ce QR-Code

**L'Artchipel sera fermée du mardi 20 au samedi 31 décembre 2022
GAËLLE ET SÉVERINE VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL !**



Stage de théâtre du 24 au 28 octobre

Ils étaient 9 enfants âgés de 9 à 14 ans à avoir suivi un stage d'initiation au théâtre pendant les vacances d'octobre. Sous la direction de Mélanie Després, comédienne au sein de la Compagnie Noutique, ils ont travaillé sur le thème du souvenir: le bon comme le mauvais. Directement inspirés du spectacle en création de la Compagnie Noutique, les enfants ont été invités à s'exprimer sur leur histoire personnelle: un souvenir de vacances, une passion dévorante, un être aimé!
A l'aide d'un objet personnel et d'une valise, ils nous ont livrés 20 minutes de spectacle en fin de stage. Les parents et les amis présents ont été particulièrement émus par la sensibilité des sujets abordés et par l'esthétisme de la mise en scène. Bravo!!

Une soirée théâtrale sous le signe de la bonne humeur

Le 12 novembre dernier, l'Artchipel a réuni une cinquantaine de personnes autour d'une comédie de Philippe Lellouche : "L'appel de Londres".
Une dose d'amour, de jeux de mots et d'espièglerie, il n'en fallait pas plus pour passer un excellent moment avec les 4 comédiens de la Compagnie de la 2⁵ème Heure.



L'exposition TEMPS RETRO, un voyage dans le temps et les souvenirs...

En partenariat avec la CALL et 4 autres communes du territoire, la médiathèque a créé une exposition itinérante du 25 octobre au 5 novembre dernier autour des préférences, des goûts littéraires, musicaux et cinématographiques des habitants.

Le principe était de collecter les titres coups de cœur des habitants en les associant à une anecdote ou un commentaire personnel. Un vernissage, le 25 octobre dernier, a permis de les mettre à l'honneur. L'exposition est composée d'une trentaine de portraits différents et circule, en partie, entre octobre et décembre 2022, dans différentes médiathèques du territoire. Joli trait d'union entre les collectivités et excellent moyen de mettre en valeur les fonds des médiathèques.



NÉCROLOGIE : Madame DARQUE Véronique, 61ans.

Les familles vous remercient pour les messages de soutien, de sympathie et d'affection que vous leurs avez témoignés dans ces moments douloureux.





Permanence de PIMMS Artois Gohelle

Chaque 4^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30
sur le côté de la Mairie.

Des médiateurs vous accompagnent selon
vos besoins: démarches administratives
sans rendez-vous, CAF, POLE EMPLOI etc...
Vous pouvez joindre un conseiller PIMMS :
06.62.54.38.22.

**Prochaine permanence :
Jeudi 22 décembre 2022**



**Votre
"agence
mobile"
SIA
Habitat
à votre
rencontre.**

**Les 5 et 19 décembre
de 9h30 à 11h30
sur le parking de la résidence
des Aubépinés.**

Bienvenue à Meurchin



Christian
LEMOINE
Entrepreneur individuel

Conseiller
indépendant
en immobilier



06 52 23 26 44

clemoine@bl-agents.fr

f FACEBOOK : CL IMMO

CETTE ANNÉE ENCORE, GAUTHIER NE MANQUE PAS D'ÉNERGIE POUR ORGANISER LA COLLECTE DE PILES !!

Pour la troisième année consécutive, l'école Les Platanes
participe à la collecte de piles organisée par Gauthier au profit
du TELETHON.



Depuis le lundi 7 novembre, il vous suffit
de donner vos piles usagées aux élèves ou
de les déposer directement à l'école. Pour
tout don exceptionnel, vous pouvez vous
adresser directement aux élèves de Mme
Lefrançois. Merci.

RAPPEL

**Distribution de friandises
de Noël aux enfants
âgés de 6 à 16 ans
au 31/12/2022
scolarisés hors de Meurchin
et ayant apporté
au SMJ,
un certificat de scolarité.**

**Le Mercredi 14 décembre 2022
de 17h à 19h salle de la Mairie**



**La Mairie de Meurchin
recycle vos sapins !**

3 dates de ramassage en janvier



**Vos sapins seront broyés et réutilisés par le
service Environnement de la ville**



**Le traditionnel colis de Noël
Offert aux Meurchinois de 70 ans et plus
Vous sera remis à votre domicile par les élus de la
municipalité le :**

Samedi 10 décembre 2022 à partir de 9h

*En cas d'absence, un avis de passage sera laissé dans votre boîte aux lettres.
N'oubliez pas de vous munir de cet avis de passage pour
venir retirer votre colis au CCAS
Avant le vendredi 30 décembre 2022*

LE TRI DES DÉCHETS C'EST COMPLIQUÉ !

SCANNEZ ce QR code c'est plus simple
ou allez sur le site de Nicollin
[https://www.agglo-lenslievin.fr/
collecte-des-dechets/](https://www.agglo-lenslievin.fr/collecte-des-dechets/)

